



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

**Excusé(e)s :** Alparslan COSKUN

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.*

*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).*

*Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.*

*Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).*

*Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.*

*Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.*

*Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).*

*Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.*

-----  
**Rapport N° 38**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AIDE A LA CREATION A LA**  
**SOCIETE CRESTAR PRODUCTIONS**  
-----

Le crédit inscrit au Budget Primitif 2021 en vue de l'octroi de subventions au titre de l'aide à la création à des associations culturelles s'élève à 21 000 €.

**CRESTAR Productions**

Production du film documentaire « L'hôpital, une aventure humaine »

Spécialisée dans le documentaire et la production vidéo, Crestar Productions pose son regard sur des sujets liés à l'histoire, la société, l'environnement ou encore la science. Son prochain projet est le tournage d'un documentaire au cœur du CHU réalisé par Marion Angelsanto intitulé « L'hôpital, une aventure humaine ». L'équipe s'immergera dans la vie du CHU avec, pour objectif, de mettre en avant tous les personnels qui œuvrent chaque jour à l'hôpital (de la blanchisserie aux soins).

Ce film fait suite à un premier documentaire réalisé en 2018 sur les infirmières intitulé « Infirmières à cœur ouvert » tourné en grande partie à Clermont Ferrand, diffusé sur les chaînes LCP et France TV, de nouveau engagées à diffuser ce deuxième volet.

Pour rappel, la subvention à une entreprise privée est rendue possible dans ce cas par l'article 107 du Traité sur le fonctionnement de l'UE au titre du caractère culturel du cinéma sachant que la totalité des aides publiques perçues ne peut excéder 50 % du budget total.

Budget prévisionnel : 248 800 €

Aide sollicitée : 10 000 €

Aide proposée : 5 000 €


**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **07 JUIL. 2021**

Pour le Maire et par délégation :  
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

  
Isabelle LAVEST 